

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	28 CBM 2
Publication :	06/03/2026
Etablissement :	UNIVERSITE D'ORLEANS
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	28 - Milieux denses et matériaux
Composante/UFR :	UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
Laboratoire 1 :	UPR4301(196717612S)-Centre de biophysique moléc...
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	06/03/2026
Date de clôture des candidatures :	02/04/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	05/03/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :****Contact administratif:**

N° de téléphone:	02-38-41-73-03
	02-38-49-45-26
N° de fax:	02-38-41-72-74
E-mail:	recrutement.ater@univ-orleans.fr

Dossier à déposer sur l'application : <https://esd.univ-orleans.fr/EsupDematEC/admin/appl>**Spécifications générales de cet appel à candidatures :**

Profil appel à candidatures :	Cf. Profil joint Sur tous postes susceptibles d'être vacants en section 28
Job profile :	Cf. Profil joint Any positions may be vacant en 28
Champs de recherche EURAXESS :	Physics - Biophysics - Physics
Mots-clés:	Electromagnétisme ; biophysique ; modélisation ; physique

Fiche de poste pour le recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Référence réglementaire :

Décret 88-654 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 28

Numéro de l'appel à candidature : 28 CBM 2

Profil succinct : Recrutement d'un ATER en section 28 en instrumentation pour la biophysique

Date de publication : 6 mars 2026

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Doctorat

Nombre de poste : 1

Domaine de recherche Euraxess : Biophysics, physics

Date de début de contrat : 01/09/2026

Date de fin de contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Sciences et Techniques

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :

Pôle ou Département d'affectation : Physique

Laboratoire (Nom, Type) : CBM, CNRS UPR4301

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Licence de Physique

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

La personne recrutée s'investira au sein des équipes pédagogiques du **département de physique**. Elle dispensera des TD et TP de physique générale du département de physique de l'**UFR ST** principalement au niveau licence.

Selon les compétences du candidat, il/elle sera amené à dispenser des enseignements généraux de physique (optique, électronique, électromagnétique, électricité, outils mathématiques pour la physique...)

Compétences requises :

Bonnes connaissances en optique, électronique.

Compétences et expériences souhaitées :

Un bon niveau d'anglais serait souhaité.

Contact :

LOTH Karine

Mail : karine.loth@univ-orleans.fr

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

La recherche s'effectuera au CBM (CNRS UPR 4301), Centre de Biophysique Moléculaire, au sein du département aspects moléculaires du vivant. Dans le cadre de projets d'étude de macromolécules biologiques, de nouveaux outils d'optique pour le suivi de ces molécules seront mis en place puis en œuvre.

Activités de recherche et compétences requises :

Mise en place d'instrumentation d'optique pour la biologie. Implémentation de nouvelles méthodes physiques pour l'étude des macromolécules biologiques.

Compétences et expériences souhaitées :

Expertise en instrumentation optique pour la biophysique, soit en spectroscopie (notamment CD, Fluorescence, Absorption), soit en microscopie (pinces optiques, pinces magnétiques, ...). Connaissance de l'électronique de contrôle acquisition.

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

Bureau, équipement informatique, accès privilégié aux plateformes instrumentales du CBM.

Contact :

REFREGIERS, Matthieu

Mail : matthieu.refregiers@cnrs.fr

Téléphone : 0238255580

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/attaches-temporaires>

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte hors délai

La campagne de recrutement est ouverte du 6 mars 2026 au 2 avril 2026 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche).

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Rémunération du poste :

L'attaché temporaire d'enseignement et de recherche nouvellement nommé sera rémunéré à l'INM 446 selon l'arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Cette rémunération est complétée par la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur versée semestriellement (en février et en août).

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*